



VILLE DE MAS-BLANC DES ALPILLES

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision N°1

Arrêté le 5 novembre 2015
Approuvé le 23 juin 2016

TOME 3 : Avis

Historique du P.L.U. de Mas-Blanc des Alpilles :

Approbation du Plan d'Occupation des Sols approuvée par délibération de la commune le	1 ^{er} septembre 1982
1 ^{ère} Révision du Plan d'Occupation des Sols approuvée par délibération de la commune le	31 mai 1988
2 ^{ème} Révision du Plan d'Occupation des Sols approuvée par délibération de la commune le	29 novembre 2001
Approbation du Plan Local d'Urbanisme	23 juin 2016

Atelier des Villes et des Territoires



Audrey Le Henaff, architecte, urbaniste
Trajectoires, paysagistes

Mairie de Mas-Blanc des Alpilles
Hôtel de Ville
Place Pierre Limberton
13103 Mas Blanc des Alpilles
Tel : 04 90 49 07 98

Plan Local d'Urbanisme – Révision générale n°1

Sommaire TOME 3 : Avis

6. Avis

6.1 Avis des personnes publiques associées

- 6.1.1 Agence régionale de santé
- 6.1.2 Chambre de Commerce et d'Industrie
- 6.1.3 Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
- 6.1.4 Chambre d'Agriculture
- 6.1.5 Centre National de la Propriété Forestière
- 6.1.6 Conseil Départemental d'Aménagement
- 6.1.7 Institut National de l'Origine et de la Qualité
- 6.1.8 Mairie de Saint Remy de Provence
- 6.1.9 Préfet
- 6.1.10 Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- 6.1.11 Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine

6.2 Rapport du commissaire enquêteur